

Direction générale de la coordination
réseau et ministérielle

PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

Québec, le 1^{er} septembre 2015

Au Conseil d'administration
Association professionnelle des techniciennes et techniciens
en documentation du Québec (APTDQ)
594, rue des Érables
Neuville (Québec) G0A 2R0

Madame,
Monsieur,

Nous avons bien reçu votre correspondance en date du 20 août dernier, adressée au docteur Gaétan Barrette, ministre de la Santé et des Services sociaux, par laquelle vous demandiez de revoir la décision concernant la fermeture du Centre de documentation du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS).

Comme vous le savez déjà, le Centre de documentation du MSSS fermera ses portes au cours du mois de septembre 2015. À cet égard, nous prenons bonne note de vos commentaires et des différentes considérations que vous soulevez à travers cette correspondance.

Nous tenons à vous préciser que le Centre de services partagés du Québec (CSPQ) fait l'objet d'un plan de transformation afin de se recentrer sur sa mission d'origine, qui est de générer des économies administratives pour l'État en offrant des services partagés et en jouant un rôle clé en matière d'expertise gouvernementale. De plus, pour les services des bibliothèques du gouvernement du Québec, une proposition d'adhésion obligatoire sera soumise au gouvernement dans le but d'en consolider et d'en faire augmenter les bénéfices.

... 2

En terminant, nous vous informons que le MSSS explore différentes avenues relativement à la disponibilité future de la documentation acquise au fil des ans. Soyez assurés que le MSSS travaille actuellement à mettre en place une solution pour continuer d'offrir certains services à ses employés sur une base permanente. Les employés du MSSS seront informés dans les meilleurs délais des modalités pour s'en prévaloir.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le sous-ministre adjoint,



Pierre Lafleur

N/Réf: 15-MS-03835-02